

LETTRE MALADIES DE DÉPÉRISSEMENT



Pages
2-3

ACTUALITÉS RÉGIONALES

- Essais sur maladies du bois et court-noué
- Déclinaison du plan national dépérissement en BFC



Pages
4-5

POINT TECHNIQUE

- Résultats d'essais de pratiques culturales : taille Guyot Poussard
- Flux de sève



Page
6

POINT FORMATION

- Formations des viticulteurs et salariés viticoles
- Formation des techniciens



Pages
7-8

ACTUALITÉS NATIONALES

- Plan national dépérissement
- Projet VITIMAGE, imagerie non destructive



3 RÉUNIONS
TECHNIQUES

A VOS AGENDAS !

Dépérissements, tous acteurs !

Dépérissements : la gestion des manquants

39 Mercredi 27 Mars 2019 de 13h30 à 16h30 au Comité Interprofessionnel des Vins du Jura, rue du Château Pecauld à Arbois.

Le matériel végétal et les maladies de dépérissement : ce qu'il faut savoir !

Intervention d'Olivier Yobregat de l'IFV, de techniciens de Chambre d'agriculture et de viticulteurs.

71 Jeudi 11 Avril 2019 de 14h à 17h au Lycée viticole de Davayé, salle Jules Chauvet

89 Vendredi 12 Avril 2019 de 8h30 à 11h30 au Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, 1 route de chichée à Chablis.

Introduction

La lettre maladies du bois fait peau neuve pour s'élargir aux **maladies de dépérissement** comme le court-noué, la flavescence dorée et d'autres problématiques affectant la **production**... Tous ces dépérissements perturbent la **longévité** et le **rendement** de nos vignobles. Au travers de cette lettre, nous souhaitons vous informer des résultats techniques issus des essais mis en place avec vous, des avancées de la **recherche**, des **formations** et évènements proposés pour vous apporter le bagage nécessaire à une bonne gestion quotidienne de vos vignes. Nous vous proposerons 3 éditions de cette lettre par an adaptées aux périodes d'expression de ces différentes maladies de dépérissement.

Cette première édition est consacrée à la présentation de l'organisation régionale sur cette thématique «maladies de dépérissement» ainsi qu'aux résultats d'essais sur la **taille Guyot Poussard** et les **flux de sève**. Des initiatives locales au travers de **groupes de viticulteurs** sont essentielles pour

toujours mieux vous accompagner. Cette lettre vous permet également d'être informé sur l'**actualité nationale** avec la présentation de projets liés au Plan National Dépérissement.

Grâce à cette organisation et aux informations recueillies dans vos parcelles d'essais, des **événements techniques** vous sont proposés ce printemps pour mieux vous parer à ces fléaux alors ne les manquez-pas (dates et lieux ci-contre). L'équipe de techniciens des différentes Chambres de Bourgogne-Franche-Comté se mobilise et est à votre écoute.

Bonne lecture à tous,

Que le dépérissement s'atténue par notre action,

Marc SANGOY

Président de la Commission régionale d'orientation viticulture de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté



A. Essais sur les maladies du bois et le court-noué

DEPEVigne : Maîtriser les maladies de dépérissement de la vigne pour maintenir les rendements

Les maladies de dépérissement telles que les maladies du bois et le court-noué, représentent un réel enjeu pour la filière viticole en Bourgogne-Franche-Comté.

En affichant des axes de travail dont les objectifs permettraient de gérer durablement le potentiel de production, le but du projet DEPE-Vigne est de palier la baisse des rendements induite par le vieillissement des vignobles et par les dépérissements.

Ce dossier permet d'élargir les travaux entrepris sur l'esca/BDA depuis 2009 en y intégrant des actions sur le court-noué. Dans ce projet, les différentes Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté sont impliquées (Yonne, Côte d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Chambre régionale) et l'ATVB.

Les objectifs de maintien du rendement définis en 2018 sont expliqués selon le type de dépérissement : le court-noué (objectifs présentés dans la prochaine lettre dédiée à cette maladie) et les maladies du bois.

SYMPTÔMES DE MALADIES DU BOIS SUR CÉPAGE BLANC «SAVAGNIN »



RETROUVER LES COMPTES RENDUS
D'ESSAIS DISPONIBLES
DANS LES 6 LETTRES MALADIES DU BOIS



<https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/viticulture/maladies-du-bois/>



Ce pictogramme vous indique que vous pouvez cliquer sur le texte ou l'image pour accéder au document complet

Les objectifs sur les maladies du bois se traduisent par :

- des essais intégratifs mis en place en 2015 proposant des thèmes d'expérimentation et l'addition de pratiques innovantes pouvant limiter les problèmes dûs aux maladies du bois (sur des vignes adultes symptomatiques et sur des plantations)
- l'étude du comportement des clones de chardonnay et de trousseau par la mise en relation de notations agronomiques et sanitaires avec des marqueurs génétiques liés aux maladies du bois
- l'étude de l'impact des conditions climatiques et culturelles sur l'évolution sanitaire d'un même lot de plants (essais installés en Champagne et dans l'Yonne)
- des essais monofactoriels testant des pratiques liées aux défenses naturelles, à la gestion de l'inoculum, aux tests de produits commerciaux et à la gestion du potentiel de production.



Claire GROSJEAN



«On se mobilise pour le porte-greffe 161-49C !

Pour expliquer les problèmes de dépérissement liés au porte-greffe 161-49C, les hypothèses actuelles que sont le rôle des variations brutales de l'alimentation hydrique et l'effet aggravant du sol n'ont pas été testées.

C'est pourquoi un projet régional porté notamment par l'Université de Bourgogne, l'INRA, les Chambres d'agriculture, l'ATVB et les Pépinières Guillaume, intitulé : **influence de la fertilisation potassique et azotée sur le dépérissement du porte-greffe 161-49 C**, a été déposé auprès des financeurs potentiels (BIVB, Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté). Il doit permettre d'aboutir à une définition des pratiques avec ce porte-greffe.»



B. Déclinaison du Plan National sur les maladies de dépérissement de la vigne en Bourgogne-Franche-Comté



La Bourgogne-Franche-Comté se mobilise sur les maladies de dépérissement en déclinant l'organisation des **4 ambitions définies par Plan National Dépérissement** au sein de notre région (vous trouverez les explications dans l'article dédié ci-après). Ce projet permet de communiquer largement sur les avancées au travers de cette lettre, de matinées techniques, de retour d'expériences au sein d'un groupe de techniciens et vigneron acteurs face à cette problématique.

Voici un exemple d'action menée dans le cadre de ce projet financé par le Conseil régional et les Chambres d'agriculture :

Mobilisation et innovation vigneronne en Saône et Loire

Les viticulteurs sont au cœur de l'action contre le dépérissement. La création de réseaux d'échanges peut également permettre le maintien de la longévité et du potentiel de production de leurs outils de travail.

Suite à l'expérience du projet Mobilisation et innovation Vigneronne financés dans le Plan Dépérissement dans le cadre de son Ambition 1 (viticulteur Acteur), la Saône et Loire s'investit dans le développement de réseaux d'échanges et de travail entre viticulteurs.

Accompagnés d'animateurs et de techniciens, ces réseaux s'organisent en 3 actions :

- **Action 1** : Création, animation et suivi de réseaux de viticulteurs acteurs sur le dépérissement pour co-construire des itinéraires techniques de prévention, mettre en place des essais, favoriser l'échange d'expériences.
- **Action 2** : Tester des techniques innovantes sur des parcelles pilotes. Suivre des essais terrain sur différents vignobles, essais de pratiques déjà identifiées et qui émergeront du travail de groupe.
- **Action 3** : Valorisation et transfert des bonnes pratiques aux viticulteurs. Communiquer sur les travaux et les résultats techniques des réseaux de viticulteurs.

En Saône-et-Loire, une enquête a d'ores et déjà été diffusée à l'ensemble des viticulteurs afin de recenser d'une part leur perception vis-à-vis de la problématique du dépérissement et d'autre part les domaines intéressés pour intégrer ces réseaux.

La synthèse de cette enquête au printemps sera suivie d'une réunion rassemblant les domaines qui deviendront partenaires de ces réseaux. Ces derniers s'organiseront autour de grandes thématiques d'échanges et de travail comme par exemple : les itinéraires techniques (la taille, le curetage, la complantation, fertilisation...), le matériel végétal (choix, type de greffe, type de plants...), la gestion des maladies de dépérissements (court noué, enroulement, dépérissement du 161-49C...) et tout autre sujet important pouvant émerger de la réunion initiale.

Votre perception et votre expérience sont des atouts dans la lutte contre le dépérissement de la vigne. Le partage et les échanges auront pour but de faire émerger des itinéraires techniques ou des systèmes de culture innovants, sans négliger les dimensions organisationnelles et économiques de l'exploitation.



Claire GROSJEAN et Jocelyn DUREUIL-TROJANOWSKI

Vous souhaitez vous investir dans la lutte contre le dépérissement en nous donnant votre perception et vous inscrire dans le réseau des viticulteurs acteurs, rendez-vous sur le sondage :

Accès au sondage

Les initiatives locales en région sont nombreuses, nous vous ferons part des thèmes travaillés dans les prochaines lettres maladies de dépérissement. Au niveau national, les chambres d'agriculture s'investissent également au travers du plan national dépérissement mis en place depuis 2017.



Résultats d'essais de pratiques culturales en Bourgogne-Franche-Comté

A. La taille Guyot Poussard



Afin de répondre aux préoccupations des vignerons sur les maladies du bois (MDB), la Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté a mis en place en 2009 un réseau de **100 essais monofactoriels** de comparaison de pratiques culturales en Côte d'Or, Yonne et Saône-et-Loire. Un comptage point zéro des maladies du bois a été réalisé avant la mise en place des essais. Les parcelles sont divisées en 2 modalités de 500 pieds : une modalité témoin et une modalité sur laquelle est testée une pratique. Chaque année, des comptages du nombre de pieds symptomatiques de maladies du bois, voire des mesures agronomiques, sont réalisés sur chaque parcelle pour analyser l'impact de la pratique sur l'expression des maladies du bois. Les pratiques testées sont en lien avec la physiologie de la vigne et ses défenses naturelles, la gestion de l'inoculum, la gestion du potentiel de production et des tests de produits.

Les comptes rendus de ces essais ont progressivement été communiqués au travers des 6 lettres maladies du bois (les derniers résultats portant sur la taille Guyot Poussard).

En voici un résumé :

Essais de comparaison taille Guyot Poussard/Guyot simple :

- Sur jeunes vignes (entre 10 et 15 ans) > la taille Guyot Poussard semble permettre un **retard d'expression de 2 à 3 ans** par rapport à la taille Guyot simple (sur parcelle avec 2 à 4 % de ceps symptomatiques). Sur les parcelles faiblement expressives, aucune différence n'est encore observée.
- Sur vieilles vignes > **la taille Guyot Poussard ne semble pas avoir d'impact** par la difficulté de transformation du type de taille et par la présence de nécroses et plaies de taille déjà existantes.

Vous retrouvez un descriptif de la taille Guyot Poussard dans [la lettre maladies du bois n°2 à la page n°7](#).



Avec le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne.

«La taille Guyot Poussard : mieux vaut la mettre en place tôt que tard»



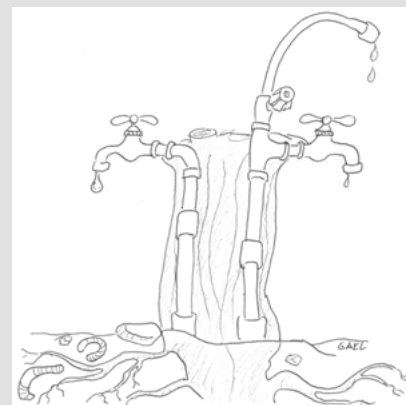
Claire GROSJEAN

B. Flux de sève

Le respect du fonctionnement interne du cep pour sa pérennité

La taille dite «respectueuse» permet de diminuer la sensibilité à l'Esca/BDA. Cette nouvelle façon de concevoir la taille, plus respectueuse de la physiologie du cep, apporte des solutions concrètes pour améliorer la durabilité de la vigne.

LA TAILLE : UNE HISTOIRE DE TUYAUTERIE



L'étude

La taille «respectueuse» ou Guyot Poussard est en plein essor sur le vignoble jurassien. Elle est basée sur le respect des 2 flux de sève principaux et de la limitation des entraves de la sève (cônes de dessèchement, inversions).

La Chambre d'agriculture du Jura a réalisé une étude descriptive de 2013 à 2016 visant à examiner statistiquement l'influence du fonctionnement interne des ceps sur l'expression des symptômes Esca/BDA.

Cette étude a permis dans un premier temps de mettre au point une méthodologie de notation non destructive. Elle reflète le fonctionnement interne du cep sur une échelle allant de 0 à 5.

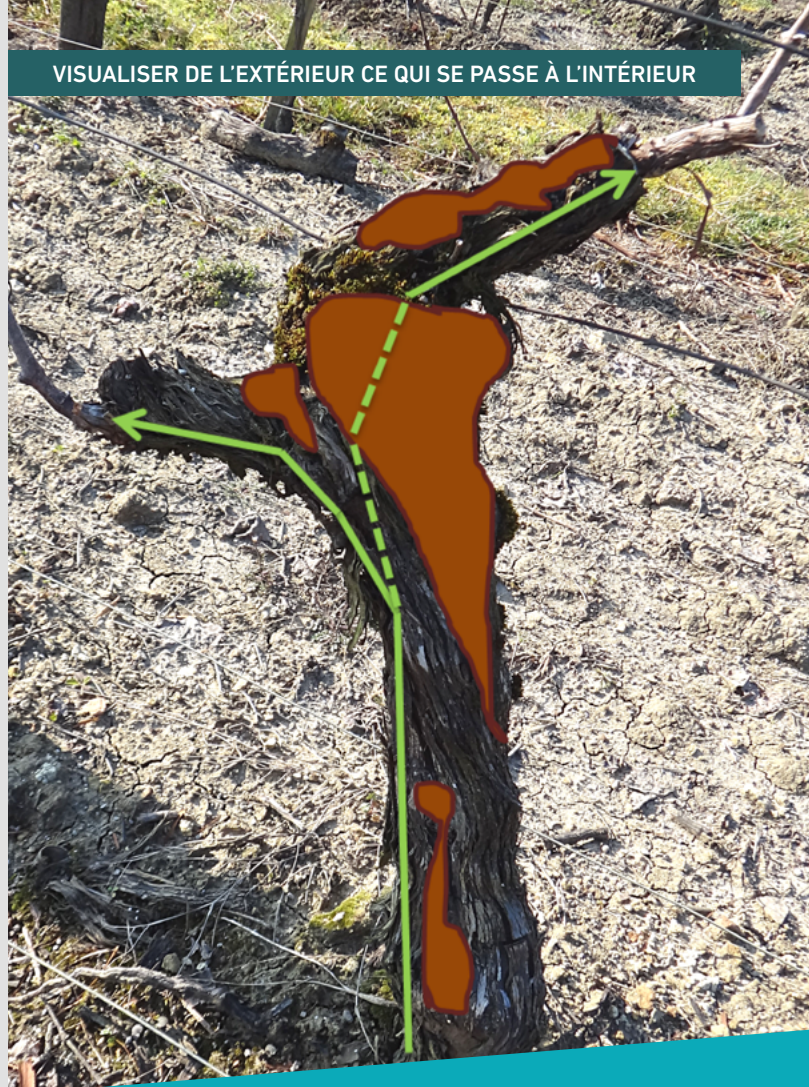
B. Flux de sève (suite)

La seconde étape a permis d'augmenter le nombre de situations observées : 25 parcelles de savagnin et trousseau.

Sur les 4 années d'expérimentation menées sur ces deux cépages sensibles, il apparaît clairement un lien statistique fort entre le fonctionnement interne des ceps (ou leur dysfonctionnement) et la sensibilité à l'Esca/BDA. Il reste néanmoins difficile de prédire l'intensité des symptômes observés sur la parcelle à partir de la note de fonctionnement, ce qui est tout à fait cohérent face aux nombreux autres facteurs plus au moins connus pouvant influencer sur la sensibilité à ces maladies (matériel végétal, âge, condition pédologique, conduite de la parcelle...).

L'expérience acquise avec une telle étude est aujourd'hui valorisée au sein du Plan National Dépérissement du vignoble sur le programme LONGVI «Comprendre et améliorer la longévité du vignoble» et plus particulièrement sur la partie conductivité hydraulique.

Consulter l'étude complète



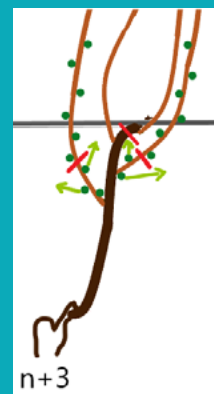
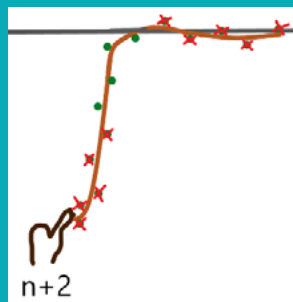
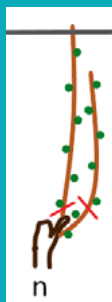
Mise en pratique

Pour arriver à conserver un bon fonctionnement interne des ceps, dans le but de limiter les dépérissements mais aussi dans un objectif de pérennité de la parcelle et de sa production, il faut passer par un changement des habitudes de taille. Cela ne se résume pas seulement à laisser des chicots. Cela passe également par la priorisation du choix des 2 coursons (en guyot double comme en simple) et des bourgeons conservés. Ils vont assurer l'architecture de la souche dans le temps et conserver des flux de sève rectilignes et sans entrave.

La situation est difficilement améliorable sur les vignes en place (>20ans), sans passer par un recépage intégral des souches. Ce n'est pas sur celles-ci qu'il faut s'attarder.

Pour les jeunes vignes, leurs premières années sont primordiales. C'est principalement sur cette période de la vie de la vigne que les causes de dysfonctionnements sont établies. Le contrôle des plants avant plantation (mauvaises soudures, nécroses, racines) en est la première étape.

EXEMPLE DE TAILLE DE FORMATION JUSQU'À LA 4ÈME FEUILLE



Puis les années suivantes, par l'ébourgeonnage en vert et la taille hivernale, le choix du bois à conserver doit être raisonné pour limiter les plaies de taille sur l'alimentation principale du futur cep.

Enfin, lorsque la vigueur est suffisante, la taille de formation doit permettre de monter le futur cep en une fois. Enlever à la taille les bourgeons sur le futur tronc permet d'éviter les plaies inutiles (Cf. figure ci-dessus «N+2»).

A ce stade, il convient, grâce à quelques astuces, d'aligner les 2 flux de sève principaux dans le sens du rang.

La taille d'un cep est rarement un cas-type. Chaque cep et chaque situation sont des cas particuliers. Sur le respect de la physiologie du pied, mais aussi avec parfois des compromis à trouver, le meilleur outil de transmission reste la pratique et la démonstration sur le terrain, notamment par le biais des formations (voir article suivant).



Gaël DELORME

Avec la collaboration de Stéphane GARNIER – Université de Bourgogne et de François DAL – SICAVAC Centre Loire



A. Formations des viticulteurs et des salariés viticoles

Pour savoir bien réagir face à la complexité des maladies de dépérissement, les différents thèmes de stage proposés permettent de comprendre le fonctionnement de la vigne, optimiser, adapter et tester de nouvelles pratiques pour limiter leurs impacts sur la longévité de la vigne et le rendement. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté proposent donc, aux chefs d'exploitation et aux salariés, différentes formations en lien avec les maladies de dépérissement.

De la plantation à la gestion des vignes adultes dépérissantes en passant par l'optimisation des remplacements, la taille respectueuse et les techniques de régénération, voici autant de thèmes proposés dont nous vous dressons un bilan des réalisations entre 2016 et 2019.

Entre 2016 et 2019



946

viticulteurs formés



88

sessions de formation



8

thèmes de formation

Les **formations sur la taille** respectueuse sont en plein essor avec presque **600 vigneron formés** en 3 campagnes. En effet, la demande est forte et le nombre de stagiaires a triplé en 3 ans avec un développement des formations au sein même des domaines viticoles (formation intra-entreprise).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ou à consulter nos **programmes de formations** :



21 Côte d'Or

Anne-Claire REYNAUD [anne-claire.reynaud@cote-or.chambagri.fr]

39 Jura

Frédéric BRUANT [fadfp39@jura.chambagri.fr]

71 Saône-et-Loire

Guillaume PAIRE [lgpaire@sl.chambagri.fr]

89 Yonne

Valérie ROUSSEAU [formation@yonne.chambagri.fr]

Vous pouvez également vous rendre sur le site du Plan National Dépérissement pour retrouver les formations proposées près de chez vous ainsi que les webformations.

<https://www.plan-deperissement-vigne.fr/evenements/webformation-deperissement/2019-02-23>

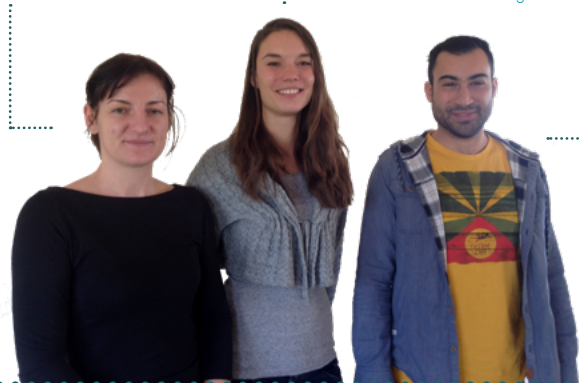


B. Formations des techniciens

Claire Grosjean (CRABFC)

Marie-Véronique Blanc (CA26)

Thomas Chassaing (CRAPL)



Dans le cadre du Plan National Dépérissement, des formations pour des techniciens de chambre d'agriculture ont également été mises en place par 3 experts nationaux (photo ci-dessus).

5 sessions de formation ont été proposées (Chablis, Orange, Bordeaux x2, Drôme) afin d'apporter les compétences nécessaires à **55 techniciens** qui vont ensuite former à leur tour les viticulteurs sur la reconnaissance des maladies, les techniques préventives et curatives...

Toutes ces formations sont développées et adaptées chaque année pour toujours mieux répondre à vos attentes et au Plan National Dépérissement.

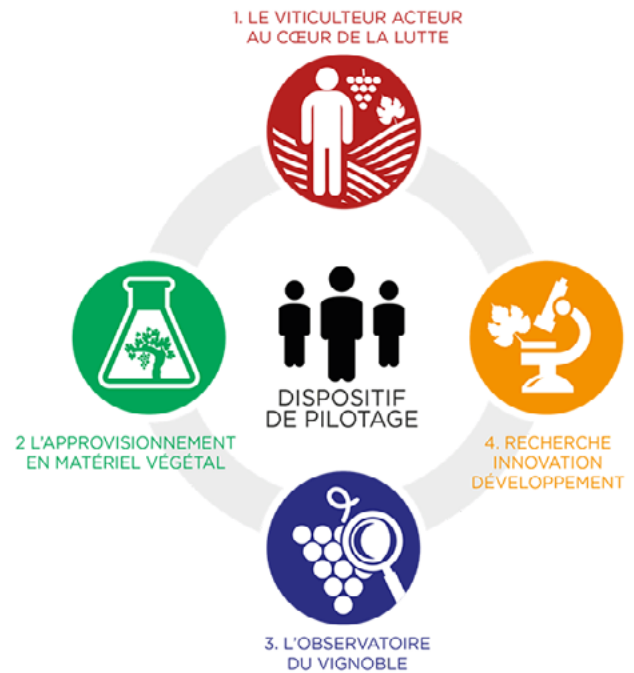




A. Plan National Dépérissement Pourquoi un Plan National Dépérissement du Vignoble ?

Les interprofessions vitivinicoles, regroupées au sein du CNIV, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et FranceAgriMer, se sont engagées dans un Plan National contre le Dépérissement du Vignoble (PNDV). Il traduit la volonté d'agir à tous les niveaux, de manière concertée (avec un financement en parité État-Profession) de la production du plant à la commercialisation. Agir sans attendre, sur tous les fronts, cela signifie d'abord donner des clefs aux viticulteurs pour limiter les dépérissements, en tenant compte de leurs contraintes économiques et réglementaires.

Mais c'est aussi travailler avec les pépiniéristes viticoles sur le matériel végétal, en les intégrant pleinement à la démarche. C'est également suivre et anticiper les dépérissements à l'échelle nationale à travers un réseau de réseaux d'observation. Et c'est, en même temps, engager un programme scientifique à l'échelle européenne, co-construit avec les équipes de recherche, permettant de combler les lacunes ayant été identifiées. Les quatre ambitions sont complémentaires et interagissent entre elles dans une démarche globale.



Ambition n°1 : Vers un réseau d'acteurs pour promouvoir la **formation** et le **transfert des bonnes pratiques**.

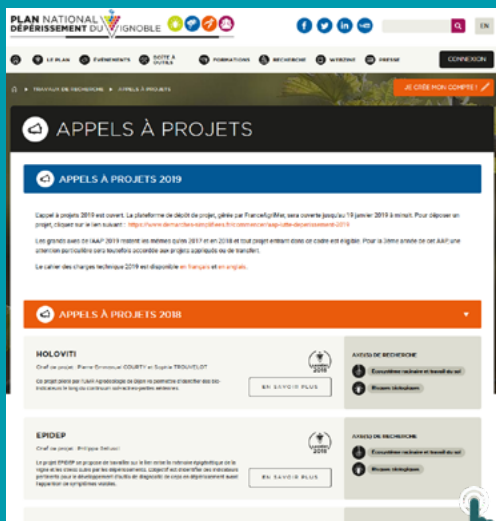
Ambition n°2 : Pour la production des plants en partenariat avec la **pépinière viticole**.

Ambition n°3 : Vers la création d'un réseau des **réseaux d'observation** du vignoble pour anticiper les crises et identifier des actions correctrices.

Ambition n°4 : Pour une **recherche** répondant aux **attentes de la filière**, dans un partenariat renouvelé avec le monde scientifique.

Rédacteurs : Christophe Riou, Héroïse Mahé, Caroline Prêtet-Lataste (CNIV)

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site internet du PNDV, vous trouverez des informations sur les bonnes pratiques, des fiches techniques, des retours d'expérience, les évènements, les travaux de recherche...



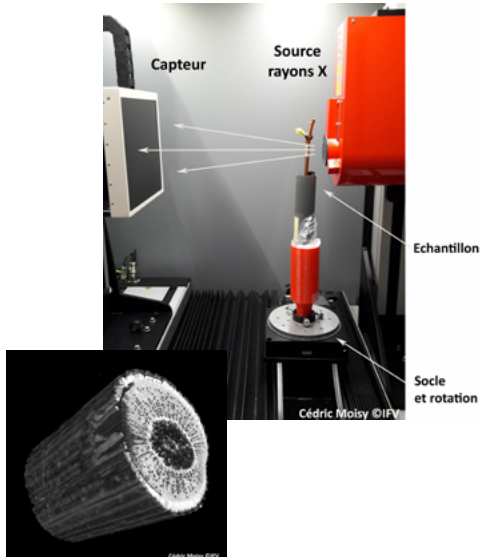
Dans le cadre de ce Plan National Dépérissement, des projets regroupant des structures techniques, de recherche, des pépiniéristes...sont retenus et financés chaque année par un appel à projet depuis 2017. Vous trouverez sur le site du PND ci-dessous les projets lauréats de l'appel à projet 2017 (9 projets) et 2018 (5 projets) avec des articles résumant chaque projet et une vidéo explicative.





B. VITIMAGE, projet du Plan National Dépérissement L'imagerie non-destructive pour comprendre, détecter et suivre les maladies du bois

Par la difficulté de relier les symptômes des maladies du bois à la présence des champignons pathogènes dans le cep, l'imagerie semble être un outil prometteur pour une meilleure compréhension du dépérissement.



Objectifs

Le projet VITIMAGE (IFV Montpellier 2017-2020) adapte sur la vigne des outils d'imagerie non destructifs très utilisés en santé humaine (IRM, rayons X) pour **observer « in vivo » les interactions entre la plante et les pathogènes responsables des maladies du bois**. A terme, l'objectif serait de développer des outils de diagnostic qui permettraient d'évaluer les nouvelles variétés et des outils de test de nouveaux produits de lutte.

Modalités

La colonisation du bois par les champignons est suivie par IRM (étude de protons et de l'eau) et par tomographie à rayon X (densité des tissus).

Ces outils permettent de :

- détecter,
- localiser,
- quantifier les différents tissus nécrosés

Il est alors possible de visualiser en 3 dimensions le fonctionnement interne du cep : l'entrée des pathogènes, l'impact des plaies de taille ou des blessures lié au travail du sol engendrant des perturbations des flux de sève et l'altération du bois fonctionnel.

Les premiers résultats montrent l'intérêt de ces outils d'imagerie non destructifs dans le suivi de la progression des pathogènes. Ils pourraient ainsi permettre de développer des marqueurs de détection de la présence des champignons responsables des maladies du bois et d'évaluer l'efficacité de nouvelles molécules de lutte ou agents de biocontrôle mis sur le marché.

Ce projet pourrait apporter à la filière un bénéfice essentiel à une meilleure compréhension de ce dépérissement.



Éric MOISY, IFV

cedric.moisy@vigne.vin.com



C. Les journées nationales sur les maladies du bois en Bourgogne Franche-Comté

La dernière édition de ces journées a été organisée à Dijon du 29 au 31 Octobre 2018, toujours sous l'égide de l'IFV (P. Larignon), par l'UMR Agroécologie (Pôle IPM), la Chambre d'Agriculture Régionale Bourgogne Franche Comté, le GIP pôle Bourgogne Vigne Vin. Environ 80 personnes (acteurs de la recherche académique et de terrain) étaient présentes et ont partagé leurs travaux sur différents thèmes :

- La biologie des champignons et l'écologie microbienne
- La compréhension du mode d'action de l'arsénite de sodium

- Les interactions hôte-pathogène et l'influence des facteurs environnementaux
- Les méthodes de lutttes

Les organisateurs remercient le BIVB, la CRABFC, le Crédit Agricole Champagne Bourgogne, Dijon Métropole, la Fédération des Caves coopératives Bourgogne Jura, le GIP Bourgogne Vigne Vin, l'IUVV et l'uB, pour leur contribution.

Vous pouvez trouver le résumé de chacune des présentations sur le lien suivant :

Lire le Compte-rendu



La prochaine lettre maladies de dépérissement sera consacrée au virus du court-noué et vous sera envoyée au printemps 2019.



VOS CONTACTS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Une équipe de techniciens viticoles de Chambres d'agriculture travaille au niveau régional sur les maladies de dépérissement. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous :



Niveau régional (aspects généraux, organisations des actions, essais)

Claire GROSJEAN



Chargée de mission sur les maladies de dépérissement

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Bureau basé à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Tél : 03 86 94 26 37 / Mobile : 06 78 89 22 39 – claire.grosjean@bfc.chambagri.fr



Niveau départemental (questions techniques en relation avec la situation locale)

Laurent ANGINOT

21



Conseiller viticole

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE-D'OR / ASSOCIATION TECHNIQUE VITICOLE DE BOURGOGNE

6, rue du 16 Chasseurs – 21200 Beaune

Mobile : 07 89 33 71 77

laurent.anginot@cote-dor.chambagri.fr

Gaël DELORME

39



Conseiller viticulture

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA

Société de Viticulture du Jura

455 rue du Colonel de Casteljaou

B.P. 40417 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

Tél : 03 84 35 14 14

gael.delorme@jura.chambagri.fr

Christine DUBUS

71



Conseillère viticole

Vinipôle Sud Bourgogne

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

30, route des Poncety 71960 Davayé

Tél : 03 85 35 02 43

Mobile : 06 25 13 84 78

christine.dubus@vinipole-sud-bourgogne.fr

Jocelyn DUREUIL-TROJANOWSKI

71



Responsable Pôle Sélection Sanitaire et Domaines

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

59 rue du 19 mars 1962

CS 70610 - 71010 MACON Cedex

Tél : 03 85 35 02 40 / Mobile : 06 09 21 96 37

jdureuil@sl.chambagri.fr

Guillaume MORVAN

89



Responsable des actions Viticulture-Œnologie

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

14bis rue Guynemer – CS 50289

89005 Auxerre cedex

Tél : 03 86 94 28 90 / Mobile : 06 83 81 90 96

g.morvan@morvan.chambagri.fr

Ce programme, piloté par la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, est réalisé par les Chambres d'agriculture départementales de Côte d'Or, du Jura, de Saône-et-Loire et de l'Yonne et l'Association Technique Viticole de Bourgogne avec le soutien financier du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.